

16 nov 2004 -01:00

Fixation coupons Bons d'Etat- Emission du 4 décembre 2004

Communiqué de presse de l'Agence de la dette

Communiqué de presse de l'Agence de la dette

Les coupons des Bons d'Etat qui seront émis le 4 décembre prochain sont fixés comme suit:· Bon d'Etat à 5 ans- 4 décembre2004 -2009 - Code BE0000968959 : 2,90 %;· Bon d'Etat à 8 ans- 4 décembre 2004 - 2012 - Code BE0000969965 : 3,40 %. Le bon d'Etat à 5 ans est remboursable au pair le 4 décembre 2009. Le bon d'Etat à 8 ans est remboursable au pair le 4 décembre 2012.Pour chacun des bons d'Etat, le prix d'émission sera fixé au plus tard le 24 novembre 2004.La période de souscription sera ouverte du 25 novembre au 3 décembre 2004 inclus.

Agence Fédérale de la Dette  
Avenue des Arts 30  
1040 Bruxelles  
Belgique  
+32 257 47082  
<http://www.debtagency.be>

Jean Deboutte  
Directeur Strategy, Risk Management &  
Investor Relations  
+32 470 74 72 79  
[info@debtagency.be](mailto:info@debtagency.be)